La Vie du Conseil n°34

Conseil Municipal du 14 décembre 2012

Une seule priorité : notre ville !

L'année 2012 s'achève mais **n'effacera pas le souvenir que les personnes qui nous ont quittés vont laisser dans notre mémoire.**

Michel Canel et Jean Cocheton étaient passés par les services municipaux où, pendant de nombreuses années, ils avaient servi la collectivité avec dévouement et application. **Michel Tissot,** parti trop tôt à 49 ans, était un pilier de l'Union musicale où ses talents s'accordaient à sa personnalité chaleureuse pour réjouir tous ceux qui le côtoyaient. **Pierre Roques et Robert Marquigny,** deux modèles d'altruisme, d'engagement et de bonté au service des autres, qui n'ont jamais cessé de donner de leur temps et de leur personne pour les causes les plus nobles. Que dire de **Louis Bouché** si ce n'est de répéter qu'il était un personnage extraordinaire ? Dans une vie, il nous est donné peu de fois l'occasion de rencontrer un entrepreneur qui avait à ce point le souci du bien être de ses employés qu'il appelait ses « collaborateurs ». Sa générosité s'accompagnait d'une discrétion et d'une humilité tout aussi grandes, qualités qui sont autant de preuves d'une magnanimité sincère quand elles sont réunies en une seule et même personne. **Alain Froidefond** enfin, qui fut un pédagogue et un éducateur hors pair dans ses fonctions de Principal Adjoint au collège Jean Racine. Pendant 3 mandats, il marqua de son empreinte la vie culturelle de notre cité, mettant un point d'honneur à faire aboutir des projets structurants comme la médiathèque ou contribuant de façon décisive à développer de nombreux projets d'arts et de lettres.

Tous ces hommes ont, chacun à leur façon, **apporté leur pierre à l'édifice commun qu'est notre ville de Château-Thierry.** Par leur engagement personnel, ils ont **œuvré à la rendre plus belle et plus agréable à vivre.** Ils nous transmettent également la responsabilité de continuer ce qu'ils ont initié, dans un esprit de sincérité, de proximité et de générosité au service des autres et c'est en nous inscrivant dans leurs pas que nous perpétuerons leur mémoire.

C'est la démarche que nous entreprenons à travers l'ensemble des actions et des projets que nous menons, qu'il s'agisse de la **rénovation de l'aménagement urbain ou de la redynamisation du commerce de centre ville.**

Les élus, toute tendance confondue, commencent à comprendre la nécessité de **servir l'intérêt commun de nos habitants.** Lors du dernier Conseil Municipal, le vote d'une décision modificative à l'unanimité des présents en a été une illustration.

Nous nous félicitons donc d'être rejoints dans notre volonté de **donner à Château-Thierry la place qu'elle mérite** et d'en faire ce qu'elle a vocation à être : **le cadre de la douceur de vie dans le sud de l'Aisne.**

C'est l'engagement que nous prenons pour vous !

Aussi, dans un contexte de crise qui dure déjà depuis trop longtemps, nos pensées vont particulièrement à ceux qui souffrent au quotidien d'une situation dont ils ne sont pas responsables. L'équipe municipale et moi-même formons **le vœu que l'année 2013 voit enfin se réaliser toutes vos aspirations légitimes au bonheur et à la sérénité pour vous et vos familles.** À tous, nous vous souhaitons de **passer de bonnes fêtes de fin d'année,** dans la joie, le partage et la solidarité.

Jacques KRABAL
Député de l'Aisne
Maire de Château-Thierry

Voeux de la ville jeudi 10 janvier 2013, à 19 heures, au Palais des Rencontres, ouvert à tous !

Feuille de présence

Présents : M. KRABAL - Mme JACOB - M. BARDOUX - Mme DOUAY - Mme LEFEVRE - M. DUCLOUX - Mme MAUJEAN - M. BEAUVOIS - M. BENTZ - M. BOKASSIA - Mme MARTELLE M. BOUTELEUX - M. FRERE - Mme PONDROM Mme BONNEAU - Mme FERRAND - Mme VANDENBERGHE - M. J-M. FONTAINE - M. BREME Mme BOUVIER - M. S. FONTAINE - M. TURPIN - M. FLEURY GOBERT - M. VERCAUTEREN.

Absents excusés : M. REZZOUKI (P. à Mme JACOB) – M. PINTELON (P. à Mme LEFEVRE) M. GENDARME - Mme CORDOVILLA (P. à Mme BONNEAU) - M. MARLIOT (P. à Mme VANDENBERGHE) - M. JOURDAIN (P. à Mme BOUVIER) - M. BIANCHETTI (P. à M. BREME)

Absents non excusés : M. FILLION - M. FENARDJI

La Vie du conseil n°34
Directeur de la publication : Jacques Krabal
Merci au Service communication,
ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich Tiré à 8 500 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations au 03.23.84.86.86 / chateau-thierry.fr

Modélisation du projet d'aménagement de la place des Etats-Unis

URBANISME : l'attractivité en **action**

Place des Etats-Unis

Le projet de dynamisation du cœur de ville se poursuit. Après la réhabilitation de l'entrée de ville Paul Doumer, de la rue Carnot, de la place Jean de La Fontaine et de la partie haute de la Grande Rue, la place des Etats-Unis va connaître un programme de restructuration.

Une étude a été menée par un cabinet spécialisé en aménagement urbain, en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France. Le projet décidé en concertation inclut des espaces commerciaux et des logements. Il s'intègre dans la perspective de la nouvelle MAFA.

Objectif : faire venir de nouvelles enseignes en centre-ville pour éviter l'évasion commerciale et favoriser le commerce local.

25 votes pour, 5 abstentions

Cessions

La ville poursuit son programme de cessions : sont ainsi vendus les biens et parcelles situés au 14 et 49 avenue des Vaucrises, 48 rue des Mauguins, lieudit Les Coutures.

Vote à l'unanimité

Création d'une Zone d'aménagement concerté

La Communauté de Communes projette de créer une ZAC, zone d'aménagement concerté, au nord du territoire de la commune de Château-Thierry. Cette zone aura vocation à accueillir commerces, artisanat, logements et biens d'équipements publics, afin de faire de l'agglomération de Château-Thierry le pôle de développement du Sud de l'Aisne. L'enjeu est multiple : inciter des entreprises à s'implanter pour créer de l'emploi et pallier la saturation de la ZID de l'Omois. La zone créée répond aux critères du PLU et du Schéma Directeur. Le projet se fera selon un phasage dans le temps. Il nécessite un programme d'études pré-opérationnelles et une concertation avec les habitants, sous forme de mise à disposition des dossiers décrivant le projet, ainsi que d'un registre ouvert à tous, dans les locaux de la CCRCT et la tenue d'une réunion publique sur la commune de Château-Thierry.

Vote à l'unanimité

Architecture et patrimoine

Suite à la loi dite Grenelle II, la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager mise en place en 2005 doit être transformée en Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, pour y intégrer des orientations de développement durable. Le conseil approuve la mise à l'étude aboutissant à la création d'une AVAP et demande une subvention auprès du Ministère de la Culture pour cette étude.

Vote à l'unanimité

Vieux Château

Le conseil municipal a décidé de la mise en valeur des cuisines du château médiéval, délaissées depuis plus de 10 ans. Le chantier a démarré en septembre. Des fonds européens sont sollicités afin de réduire l'engagement financier de la ville.

Vote à l'unanimité

Les remparts du Vieux Château

La ZAC de la Moiserie

Fouilles sur le site des cuisines médiévales

AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

Château-Thierry : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain

Finances

Décision modificative - La DM (rééquilibrage du montant dépenses / recettes du budget 2012) a été votée à l'unanimité pour la première fois depuis 2008, ce qui montre la qualité de gestion de la ville.

Vote à l'unanimité

Assurances

Suite à un appel d'offre, les marchés d'assurance de la ville sont confiés au Cabinet DE SAINT-REMY/ MMA et au Cabinet PILLIOT/ACM.

Vote à l'unanimité

Subventions - Le CCAS sollicite une subvention complémentaire de 40000€. Il demande également une subvention partielle 2013, soit 200000 € pour son fonctionnement courant dans l'attente du vote du budget.
La ville accorde des subventions exceptionnelles à l'Union locale CGT, 1000€ et à la FCPE, 350€.

Vote à l'unanimité

Tarifs Municipaux - Le conseil décide une augmentation de 1,9 % des tarifs municipaux 2013, soit le taux d'inflation sur l'année écoulée.

Vote à l'unanimité

Éducation Jeunesse - Vie Citoyenne

Restauration scolaire - La municipalité sollicite l'aide du Conseil Général pour le financement des frais de repas des écoliers de maternelle et primaire provenant de classes fermées et regroupés ou fréquentant des CLIS.

Vote à l'unanimité

Enfance-Jeunesse - Le conseil décide de poursuivre le partenariat avec l'UCCSA, la CAF et la MSA pour le Contrat Enfance Jeunesse, réaffirmant son implication pour la période 2012-2015.

Vote à l'unanimité

JAPD - La ville a passé convention avec le Centre du Service National de Compiègne pour l'organisation des journées d'appel de préparation à la défense. Cette convention arrivant à terme, il est proposé sa reconduction.

Vote à l'unanimité

Chèque emploi service

Le CESU (Chèque Emploi Service Universel) peut désormais servir à payer les activités d'accueil de loisirs sans hébergement. Le conseil accepte ce moyen de paiement pour les ALSH et activités périscolaires organisés par la ville.

Vote à l'unanimité

Nutrition santé

La ville est engagée dans le PNNS (Programme national Nutrition Santé). Elle souhaite implanter un jardin partagé dans le quartier des Vaucrises. Les objectifs sont, outre la production de fruits et légumes, l'amélioration du cadre de vie, l'initiation à des pratiques respectueuses de l'environnement et le partage de la production comme du travail de plantation.
Le coût du projet est estimé à 8000€, il implique de nombreux partenaires.
Des subventions sont sollicitées auprès des fonds européens Leader et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Vote à l'unanimité

Sports

La commission des sports a proposé une répartition des frais (23000€) qui permettent d'aider les clubs sportifs lors des déplacements de leurs jeunes.

Vote à l'unanimité

Subvention exceptionnelle

La ville décide d'accorder les aides exceptionnelles demandées par les clubs d'aviron, de boxe thaï et de tir, pour un montant total de 2800 euros.

Vote à l'unanimité

Culture

La municipalité reconduit son soutien au Calicot pour une année dans le cadre de l''accueil de spectacles vivants.

Vote à l'unanimité

Hommage

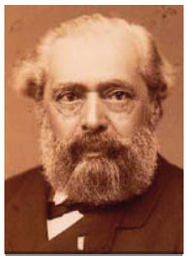

Louis-Marie Eugène Jancourt

La ville rend hommage à Louis-Marie Eugène Jancourt, musicien castel de renom. Le conservatoire municipal de musique porte désormais le nom de ce bassoniste de grand renom, natif de notre ville.

Vote à l'unanimité

Intercommualité

CCRCT

Suite à la démission d'une élue, le conseil municipal se prononce pour la nomination d'un délégué suppléant pour représenter la commune au sein du conseil communautaire de la CCRCT.

Jean-Marie Fontaine est désigné, avec 23 votes pour. Jean Fleury-Gobert, également candidat, obtient 7 voix

Ru de Nesles

Jean Fleury Gobert est élu délégué suppléant de la ville au syndicat intercommunal du Ru de Nesles.

Vote à l'unanimité

Syndicat intercommunal

Le schéma départemental de coopération intercommunal a prescrit la dissolution du syndicat intercommunal du réémetteur de la région de Charly sur Marne, lequel a approuvé cette dissolution.
Le conseil municipal autorise le Président du syndicat intercommunal à signer tous les documents relatifs à cette dissolution, sollicite auprès de M. le Préfet l'arrêté de dissolution et accepte les modalités de répartition de l'actif et du passif.

Vote à l'unanimité

USESA

Le conseil se prononce favorablement à l'extension du périmètre de l'USESA par l'intégration des communes proposées par M. le Préfet, sous réserve de l'approbation de ces communes.

Vote à l'unanimité

Il est pris acte de la présentation du rapport 2011 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable établi par l'USESA.

Vote à l'unanimité

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport 2011 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement, établi par le Syndicat d'Assainissement de la Région de Château-Thierry.

Vote à l'unanimité

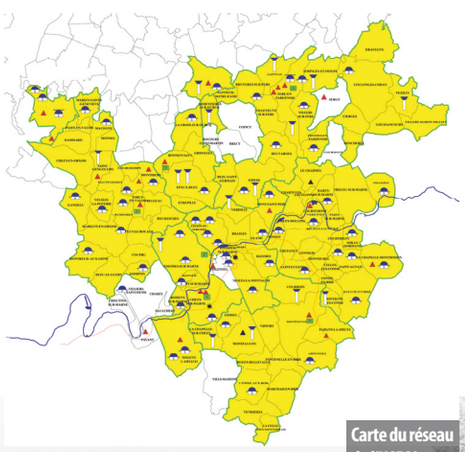

Carte du réseau de l'USESA

AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

Fidèle à ses habitudes, en fin de conseil le Maire donne la parole aux citoyens

La parole aux citoyens

▸ *Incivilités*

Un jeune citoyen est venu exprimer au conseil municipal son exaspération face aux trop nombreuses déjections canines dans les rues du centre-ville et en particulier la Rue Piétonne, ainsi que le manque de civisme d'habitants de cette rue qui provoquent régulièrement du tapage nocturne. Il a également évoqué la difficulté de stationner pour les riverains.

Réponse : Si la municipalité peut intervenir dans le domaine de la propreté urbaine, il est aussi du devoir de chaque habitant de respecter les règles de vie en collectivité, que ce soit pour les déjections et autres incivilités ou pour l'écoute de musique la nuit. Pour le parcage des véhicules, le respect des zones bleues et du stationnement payant permet une rotation des véhicules qui doit assurer la disponibilité de places.

▸ *Ronds dans l'eau*

2 représentants de l'association Des ronds dans l'eau ont exprimé leur demande d'explications face au coût de l'eau dans le Sud de l'Aisne.

Réponse : Ce domaine relève des compétences de l'USESA, une rencontre avec les responsables du syndicat est donc envisagée.

MOTIONS

Dispositif Duflot

Le conseil municipal demande l'éligibilité du Sud de l'Aisne au dispositif Duflot qui vise à relancer la construction de logements neufs par le biais de déductions d'impôts. Cette éligibilité constituerait un avantage significatif pour attirer des investisseurs privés et favoriser la construction de logements neufs.

29 votes pour, 1 contre

OGM

La bataille contre les OGM est menée depuis 15 ans par le Comité de Recherche et d'Informations Indépendantes sur le Génie Génétique. Les études du professeur Gilles-Eric Séralini, que la députée européenne Corinne Lepage est venue récemment présenter à Château-Thierry, interpellent sur les dangers que font courir ces organismes sur la santé de chacun.

En attendant le vote d'une loi interdisant l'introduction d'Organismes Génétiquement Modifiés dans les produits de consommation courante, la Ville souhaite interdire l'utilisation de produits OGM dans sa restauration collective.

Vote à l'unanimité

Projet Régional de Santé

Le Projet Régional de Santé proposé par l'Agence Régionale de Santé de Picardie a suscité une mobilisation massive depuis plusieurs mois. Les différentes instances, communauté de communes, ville de Château-Thierry, conseils généraux de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise, conseil régional de Picardie, ont voté contre ce projet. Lors de la consultation citoyenne du 25 novembre dernier, 15 049 habitants du Sud de l'Aisne ont exprimé leur refus de ce projet.

Des avancées ont été obtenues. Ainsi, l'unité de soins intensifs en cardiologie est maintenue, un moratoire de 2 ans a été décidé pour le service de réanimation et l'offre de recours régional pour le Sud de l'Aisne est réaffirmée avec Reims.

Cependant, des incertitudes persistent quant au service de néonatalogie, au déclassement de la maternité de niveau 2A à niveau 1, les missions d'un hôpital intermédiaire ou encore le projet de coopération avec le centre hospitalier de Soissons.

Le conseil municipal réaffirme son opposition au Projet Régional de Santé proposé et demande un rendez-vous au directeur de l'ARS Champagne-Ardenne pour envisager d'inclure le centre hospitalier de Château-Thierry dans la même communauté hospitalière que Reims.

Vote à l'unanimité

BONNE ANNÉE 2013 À CHÂTEAU-THIERRY

Bonnes fêtes de fin d'année à chacune et chacun d'entre vous. Nous vous donnons **rendez-vous le jeudi 10 janvier 2013, à 19 heures, au Palais des Rencontres,** pour vivre tous ensemble un premier temps fort de convivialité.

TRIBUNES POLITIQUES

Les absents n'ont pas toujours raison !

Le Conseil Municipal qui s'est tenu vendredi 14 décembre était le dernier de l'année 2012. On regrette d'autant plus l'absence récurrente de certains élus qu'il s'agit de ceux qui sont toujours plus prompts à donner des leçons qu'à montrer l'exemple. Quand ils ne sont pas là, ils commissionnent des porte-parole qui répandent leurs mensonges. Pris en flagrant délit d'affabulation, ceux-là bégayent des propos d'autant plus ridicules qu'ils prouvent leur duplicité et leur imposture. Ils en ont même oubliés leur cuisant échec des dernières élections. Plus que jamais, avec la rudesse de la crise, il est nécessaire de se rassembler, voilà ce que souhaite un grand nombre de nos concitoyens.

Le groupe "Château-Thierry pour tous" vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Groupe Château-Thierry pour Tous

2012 va se terminer, quel bilan et quelles impressions laissera t elle ? Morose sur le plan économique, les changements politiques souhaités ont bien eu lieu, mais les effets de la crise sont toujours là pour le territoire. Le cœur de ville se meurt toujours au profit du commerce de périphérie dont la surface ne cesse de s'agrandir sans aucune résistance. Nos concitoyens semblent résignés avec la rage au ventre, leur avis est il écouté ? Le monde traverse une grave crise de confiance devant cette mondialisation qui broie les vies et les consciences. Le « toujours plus » a remplacé le toujours mieux pour le bien de tous. Ce gâchis nous désole d'autant plus que nous perdons des figures hautement symboliques sur notre territoire : Alain Froidefond, un érudit d'une grande qualité, un esthète au service de sa ville, Louis Bouché, un homme d'une grande sensibilité et d'un grand courage, aimant l'autre au point d'avoir été à l'origine de la Maison des solidarités à Château Thierry, Robert Marquigny qui fut un cadre ouvrier des coopérateurs de champagne connu pour ses engagements syndicaux et humanistes ! Notre espoir résidera dans les nouveaux venus égayer les foyers Castels. Pour le reste, nous continuerons à œuvrer en demeurant un garde-fou démocratique à toute tentation hégémonique.

Groupe Unis pour Château-Thierry

VOEUX

A cette époque de l'année, il est de tradition de formuler des vœux

Aussi, et au-delà de toute polémique partisane, nous formulons des vœux pour la sauvegarde d'un service de santé de qualité à Château-Thierry.

Nous souhaitons également que chacun et chacune d'entre vous puisse vivre décemment dans une ville où l'emploi et le commerce se développent et où l'habitat est accessible à tous.

Enfin, et sur un plan plus général, nous souhaitons que la nouvelle équipe dirigeante de ce pays qui prend enfin acte de la virulence de la crise économique, mette en œuvre des moyens et une véritable volonté à la hauteur des enjeux et des défis qui secouent l'ensemble des Etats.

Groupe Droite Unie pour Château-Thierry

A Château-Thierry, "le changement, ce n'est pas pour maintenant !"

Les factures d'eau des ménages grimpent parfois de manière considérable Cela pose la question du retour à une gestion publique, plus vertueuse, plus démocratique, plus équitable et moins onéreuse dans l'arrondissement de Château-Thierry comme partout en France. Des citoyens et des associations se battent pour faire baisser les factures. La ville de Château-Thierry appartient à un l'USESA qui privatise l'eau potable depuis près de 50 ans. Au dernier conseil, alors que la question est d'actualité, la municipalité a refusé d'en débattre alors qu'elle dispose d'un poids important au sein du syndicat et malgré les promesses faites aux usagers en colère....A Château-Thierry, "le changement, ce n'est pas pour maintenant"

Groupe Château-Thierry J'aime ma Ville